



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Tempête Ciaran

Question au Gouvernement n° 1290

Texte de la question

TEMPÊTE CIARAN

Mme la présidente. La parole est à M. Erwan Balanant.

M. Erwan Balanant. Madame la Première ministre, dans le Finistère, nous en avons connu des tempêtes.

M. Pierre Cordier. Au Modem aussi !

M. Erwan Balanant. Pour tous, celle qui vient de dévaster la pointe de la Bretagne et le Nord-Ouest de la France avait un nom : Ciaran. Pour nous, habitants de la 8e circonscription du Finistère, il restera un autre prénom, un autre nom et surtout un visage associé à cette terrible tempête, celui de Frédéric Despaux, agent d'Enedis, décédé en travaillant à rétablir l'électricité pour des milliers de Bretons. Il avait 46 ans et trois enfants. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement - Mmes et MM. les membres du Gouvernement se lèvent.)*

Originaire d'Auch, il était arrivé en renfort dans le cadre de la force d'intervention rapide d'électricité d'Enedis pour réparer le réseau électrique complètement dévasté. Je souhaite au nom des habitants de ma circonscription lui rendre hommage ainsi qu'à sa famille. Son sens du devoir nous honore.

Je veux aussi remercier et surtout féliciter le préfet du Finistère et ses services, tous les agents publics et les élus des collectivités locales, les forces de l'ordre, les pompiers et la sécurité civile, ainsi que les citoyens qui ont fait preuve d'une solidarité incroyable.

Si cette crise a été bien anticipée et gérée, des questions se posent néanmoins. Nous le savons, le dérèglement climatique aura pour effet de multiplier ces catastrophes. Nous sommes devenus dépendants aux télécommunications et la coupure totale de tous les réseaux mobiles et filaires a été particulièrement mal vécue par tous, habitants, élus et forces de l'ordre.

Il est primordial d'en tirer les leçons pour mieux anticiper et protéger la population. Dans la continuité du déplacement de Jean-Noël Barrot hier, que je remercie pour son soutien, je souhaite m'adresser à madame la Première ministre : comment l'État compte-t-il améliorer son plan de gestion de crise et d'adaptation au changement climatique pour améliorer la résilience des réseaux et leur capacité à rester opérationnels ?

M. Sébastien Jumel. Et rétablir le statut des industries électriques et gazières ?

Mme la présidente. La parole est à Mme la Première ministre.

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. J'exprimerai à mon tour ma solidarité et mon soutien aux victimes, à leurs familles et à leurs proches. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur plusieurs bancs du groupe LR.*) J'aurai également une pensée pour tous ceux de nos concitoyens dont les biens ont subi des dégâts considérables. C'est vrai, le bilan est lourd mais il aurait pu être dramatique. Si nous avons pu faire face à ces épisodes climatiques exceptionnels, c'est grâce aux dispositifs d'alerte et de prévention mais aussi à la responsabilité de nos concitoyens.

M. Maxime Minot. Elle est où, votre vapot' ?

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. C'est aussi grâce à la mobilisation exceptionnelle des sapeurs-pompiers, des équipes de secours, des collectivités, qui sont intervenus pour aider nos concitoyens, même au plus fort de la tempête. Je leur rends hommage.

Ces tempêtes, ces dérèglements climatiques, se reproduiront. Si les opérateurs de réseaux ont été très mobilisés ces derniers jours, y compris au prix de la vie d'un des agents d'Enedis, nous devons mieux anticiper ces phénomènes et nous préparer à faire face à des vents violents mais aussi à des inondations. J'ai une pensée pour tous les habitants du Pas-de-Calais qui subissent des inondations exceptionnelles. Le ministre de la transition écologique s'y rendra demain pour rencontrer les élus et nos concitoyens.

Nous devons améliorer nos dispositifs d'anticipation et renforcer la résilience des réseaux. C'est l'objectif du plan national d'adaptation au changement climatique auquel le ministre de la transition écologique travaille actuellement, en lien avec les collectivités.

Nous sommes aux côtés de nos concitoyens qui subissent le dérèglement climatique et nous travaillons pour mieux anticiper ces phénomènes et éviter d'être confrontés, demain, à des difficultés analogues à celles de ces derniers jours. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem et sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Erwan Balanant](#)

Circonscription : Finistère (8^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1290

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Première ministre

Ministère attributaire : Première ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 novembre 2023